

GREENPEACE

EN 2026 DE L'ESPOIR À LA VICTOIRE, GRÂCE À VOUS !

Découvrez ce que le soutien
de nos donateurs et donatrices
a rendu possible en 2025
et ce que nous accomplirons
avec vous en 2026.



© Martin Katz / Greenpeace

**JUSTICE CLIMATIQUE
ET PROCÉDURES-
BÂILLONS**
Pages 4 et 5

**FORÊTS ET
AGRICULTURE**
Pages 6 et 7

**NUCLÉAIRE ET
FINANCE**
Pages 8 et 9

OCÉANS
Pages 10 et 11

GRÂCE À VOUS, UN SEUL MOT D'ORDRE : AGIR !



RÉSISTANCE

Cette année a marqué les 40 ans de l'attentat du *Rainbow Warrior*, perpétré par les services secrets français pour faire taire l'opposition aux essais nucléaires en Polynésie. Le bateau a été coulé par deux bombes, entraînant la mort de Fernando Pereira, photographe de Greenpeace.

Si la nature des attaques contre les mouvements écologistes a évolué, le fond demeure : criminalisation des actions non violentes, pressions judiciaires, atteintes aux libertés fondamentales...

Nous refusons de nous soumettre aux tactiques d'intimidation des entreprises et des États complices qui tentent de museler notre contestation.

Grâce à vous, au soutien sans faille de tous nos donateurs et toutes nos donatrices, **nous avons tenu tête à nos adversaires** en répondant aux procédures-bâillons par des recours en justice et en dénonçant les agressions subies par les défenseurs et défenseuses de l'environnement en Europe.

Et surtout, **nous avons résisté en poursuivant l'ensemble de nos actions avec une détermination intacte.**

MOBILISATION

Si les responsables de la crise climatique veulent nous affaiblir, ils ne font en réalité que renforcer notre mobilisation.

L'année 2025 a été marquée par de grandes échéances pour le climat et la biodiversité. Grâce à vous, Greenpeace a pu alimenter les débats pour obtenir des mesures et des avancées fortes et elle continuera à le faire en 2026. Les citoyens et citoyennes qui luttent pour préserver à la fois leur environnement, leurs moyens de subsistance et l'avenir de leurs enfants ont aussi pu compter sur vous pour tenir bon et obtenir gain de cause.

Hier comme demain, notre union à l'échelle mondiale reste la meilleure résistance face au péril climatique.

Cette immense communauté, dont vous faites partie, est notre plus grande force pour déployer toute la puissance de la méthode Greenpeace : **enquêter, dénoncer, agir, en toute indépendance, pour le bien commun.**

ESPOIR

À l'heure où notre planète se réchauffe chaque jour davantage et où les désastres écologiques se multiplient, notre pire ennemi est la résignation. Nous ne céderons pas : **nous gardons espoir car des voix s'élèvent par milliers, par millions**, contre les projets climaticides, les politiques destructrices et le pillage des écosystèmes.

La résistance est partout : dans chacun de vos dons, dans le courage de nos activistes, dans la détermination de nos équipes au Luxembourg et à travers le monde, dans la mobilisation de toutes celles et ceux qui agissent pour une planète vivante et vivable.

Chaque progrès obtenu, chaque écosystème sauvé de la voracité des industries est une nouvelle raison d'espérer... et de continuer à agir. En 2026 encore, unissons nos forces pour protéger le climat et la biodiversité.



LUXEMBOURG, SEPTEMBRE 2025
Dans le cadre d'une tournée européenne, quatre représentants autochtones de the Articulation of Indigenous People of Brazil (APIB) ont participé à une action symbolique devant la Chambre des Députés du Luxembourg pour appeler à mettre fin à la déforestation en Amazonie et défendre les droits des populations autochtones.

© Simon Hoffmann / Greenpeace

Quelques faits marquants de 2025 qui renforcent notre détermination pour 2026 !



© Greenpeace

RESPEITEM A AMAZÔNIA

Chelsea Greene, la co-réalisatrice du film *We Are Guardians*, était présente à Luxembourg lors de la projection de son documentaire **pour la protection de l'Amazonie et des peuples autochtones**. Vous avez été nombreuses et nombreux à assister à cette soirée, démontrant ainsi votre engagement.

UN NOUVEAU BUREAU DE GREENPEACE AU PORTUGAL

Si Greenpeace agit depuis plus de 15 ans au Portugal, le pays ne disposait pas encore de son bureau national. Grâce à son équipe permanente, **Greenpeace Portugal va désormais porter toujours plus fort la voix de la société portugaise**, historiquement engagée dans la défense de la biodiversité.



© Cristian Cojocărița / Greenpeace

L'ÉCHEC DE ROMGAZ

Romgaz, une compagnie pétrolière roumaine, voulait obtenir la dissolution de Greenpeace Roumanie grâce à une procédure-bâillon. **La mobilisation des équipes sur place a été telle que l'entreprise a retiré sa plainte en juin, juste avant la première audience.**



© Greenpeace

LA MALAISIE INTERDIT LE PLASTIQUE

La Malaisie a choisi d'agir face à la pollution plastique. Depuis avril 2025, l'utilisation de plastique à usage unique a été interdite dans certaines zones du pays, telles que les parcs nationaux, les sites patrimoniaux et certains commerces. **Une décision qui fait suite au travail de Greenpeace Malaisie, qui documente et dénonce depuis de nombreuses années la pollution plastique.**

ET PAF LES PFAS

En juillet 2025, les responsables d'une usine de chimie en Italie ont été condamnés suite à un procès pour contamination généralisée aux PFAS, ces polluants éternels ayant des effets néfastes sur la santé. **Greenpeace Italie s'est constituée partie civile, aux côtés de nombreux groupes environnementaux et organisations locales représentant les communautés concernées.**

JUILLET 2025, LA HAGUE

Manifestation devant le siège de la Cour internationale de Justice. La plus haute juridiction au monde a rendu un avis consultatif historique au sujet des obligations des États face à l'urgence climatique.

JUSTICE CLIMATIQUE

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, VOTRE MOBILISATION EST UN ACTE DE JUSTICE



Dix ans après l'Accord de Paris, les promesses non tenues nous éloignent dangereusement du seuil des 1,5°C. Chaque fraction de degré supplémentaire aggrave les impacts de la crise climatique. Ne laissons aucun répit à celles et ceux qui en sont responsables.

Qui casse paye

Mégafeux, inondations, sécheresses meurtrières, multiplication des cyclones... Les événements climatiques extrêmes ont, cette année encore, frappé de plein fouet des millions de personnes dans le monde, totalement délaissées dans la gestion de cette crise.

La Cour internationale de justice a, en juillet dernier, prononcé un avis historique, démontrant la force de l'engagement citoyen.

Les États ont désormais des obligations strictes de protéger le système climatique pour les générations présentes et futures. L'avis rendu clarifie une fois pour toutes les obligations internationales des États en matière de protection du climat. Cette décision représente un formidable espoir pour les pays

les plus pauvres qui subissent plus fortement l'impact du réchauffement climatique. Désormais, si un État ne prend pas les mesures appropriées pour protéger le système climatique contre les émissions de gaz à effet de serre, notamment concernant la production ou la subvention d'énergies fossiles, il ira à l'encontre du droit international et engage sa responsabilité. Un droit aux réparations pour les pertes et dommages subis a également été reconnu, marquant une avancée majeure pour la justice climatique.

En 2026, en lien avec cette victoire, Greenpeace veillera à ce que l'État luxembourgeois agisse sans délai pour prévenir les dommages climatiques et assure la protection de nos droits fondamentaux. Elle fera notamment pression sur le fonds de pension souverain, le Fonds de Compensation, pour qu'il aligne ses investissements sur les objectifs de l'accord de Paris et prenne en compte les enjeux de développement durable.

*Agir nourrit l'espoir***NOTRE EFFICACITÉ DÉRANGE**

En mars 2025, la compagnie pétrolière Energy Transfer a réclamé 660 millions de dollars de dommages-intérêts à Greenpeace International et à des entités de Greenpeace États-Unis. Greenpeace est accusée d'avoir organisé des manifestations dans le Dakota du Nord contre la construction d'un oléoduc.

Ce procès a provoqué l'indignation de milliers de personnes à travers le monde. **Grâce à votre mobilisation massive, la contre-offensive judiciaire se poursuivra en 2026 pour faire annuler cette condamnation. Un immense merci pour votre soutien.**

TOTAL FACE À SES MENSONGES

En France, la justice a condamné TotalEnergies pour Greenwashing. Cette décision fait suite au recours engagé par Greenpeace en 2022 et dénonce les communications mensongères de la multinationale, dans lesquelles elle affirme son ambition de neutralité carbone et se vante d'être un fer de lance de la transition énergétique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

100€ : c'est le coût de fabrication d'une banderole utilisée lors de nos actions non-violentes.



© Jengbeh Kamara / Greenpeace

JUILLET 2025, LUXEMBOURG

Greenpeace bâillonne symboliquement la statue de la Grande-Duchesse Charlotte, figure de la résistance lors de la 2^e guerre mondiale, pour alerter sur la multiplication des procédures-bâillons.



© Lara D'Antonio / Greenpeace

PROCÉDURES-BÂILLONS

FACE AUX MENACES, RÉSISTONS!

Les grandes compagnies pétrolières du monde entier disposent d'une arme redoutable pour réduire au silence toutes celles et ceux qui oseraient se mettre en travers de leur route : les procédures-bâillons. Ces dernières années, ces procès intentés par des multinationales pour étouffer la liberté d'expression et limiter le pouvoir citoyen se sont multipliés. Ces poursuites tentent d'entraver la liberté d'expression et de limiter la protestation pacifique en utilisant l'action en justice pour dissuader les manifestations non violentes, la désobéissance

civile, mais aussi parfois le travail de documentation ou de recueil de témoignage. Greenpeace n'est pas épargnée par ces tentatives d'intimidation. Si Greenpeace est la cible de ce type de procédures, c'est bien la preuve que notre travail est non seulement efficace mais aussi qu'il est craint par les entreprises les plus polluantes. **Malgré ces plaintes abusives, nous continuerons notre combat pour la justice environnementale, climatique et sociale.**

Ne rien céder



© Lara D'Antonio / Greenpeace

NOUS NE NOUS TAIRON PAS

Selon un rapport co-publié par Greenpeace et ses alliés en 2022, en 10 ans, 570 cas de poursuites-bâillons ont été identifiés en Europe. Les dépôts de plaintes ne sont qu'une partie du problème : des lettres de menaces peuvent suffire à intimider ou à réduire au silence les organisations visées.

Dans ce contexte inquiétant d'augmentation des tentatives d'intimidation judiciaire contre la société civile, Greenpeace n'est pas épargnée et doit faire face à plusieurs procédures intentées par les entreprises pétro-gazières. En Grande-Bretagne, avant de se désister, Shell a ainsi réclamé des millions d'euros pour une action pacifiste, tandis qu'en Italie, ENI avait engagé une procédure contre notre organisation et l'association ReCommon. En France, TotalEnergies a également poursuivi Greenpeace France en avril 2023, suite à la publication d'un rapport dénonçant le manque de transparence de la multinationale sur son bilan carbone.

Ces tentatives concrètes, si elles mettent en danger notre organisation, n'ébranleront cependant pas notre détermination. Plus que jamais, nous ferons entendre notre voix pour un monde plus vert et plus juste.

“ EN 2026, GRÂCE À VOUS, NOTRE DÉTERMINATION NE FAIBLIRA PAS.

Face aux intimidations des lobbys, des entreprises climaticides et des milliardaires, avec parfois la complicité des États, nous ne céderons rien. Pour défendre la démocratie, préserver notre planète et garantir la liberté d'expression des générations futures, nous continuerons de résister à toutes les tentatives de museler les voix dissidentes. Notre force réside dans l'action collective : nous poursuivrons notre mobilisation internationale aux côtés du réseau Greenpeace pour porter nos revendications communes. Au Luxembourg, nous renforçons dès maintenant notre stratégie face aux menaces croissantes qui pèsent sur la liberté de parole et le droit de manifester. ”

Gauthier Hansel, chargé de campagne



CLIMAT

FACE AUX MENACES QUI PÈSENT SUR L'AMAZONIE, VOTRE SOUTIEN EST UN ACTE DE DÉFENSE

En 2025, les pressions sur l'Amazonie n'ont cessé de croître. Le traité UE-Mercosur aura, s'il est ratifié, un effet dramatique sur la déforestation. Parallèlement, la Commission européenne cherche à affaiblir le règlement contre la déforestation (RDUE) et JBS, le géant brésilien de la viande qui a implanté une partie de son empire financier au Luxembourg, continue son expansion, avec des conséquences effroyables pour l'écosystème amazonien. En 2026, notre rôle de contre-pouvoir sera essentiel !

Le traité UE-Mercosur

En partenariat avec l'institut de recherche Profundo, nous avons mis en évidence les conséquences de l'accord commercial prévu entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay). Ce traité profiterait massivement à des multinationales telles que le géant brésilien JBS, plus grand producteur de viande au monde, au détriment de la nature, du climat, des propriétaires de petites exploitations, ainsi que des agriculteurs et agricultrices biologiques, tant dans l'UE qu'en Amérique latine.

En 2026, nous continuerons à faire pression sur nos dirigeants afin que soient pris en compte tous les effets néfastes de ce traité.

L'amazonie sous pression

En 2025, grâce à Greenpeace Brésil, nous avons également publié une



nouvelle étude qui révèle la présence de viande de bœuf issue d'élevages illégaux au sein de la chaîne d'approvisionnement de JBS. Selon l'enquête, les bovins sont élevés frauduleusement sur des territoires autochtones protégés dans la forêt amazonienne. **Il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles l'Amazonie continue de subir une déforestation massive en bafouant continuellement les territoires des autochtones.**

En 2026, nous refuserons de laisser les lobbies agro-industriels détruire méthodiquement tous nos acquis environnementaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

200€ : c'est le coût de 30 min de survol de l'Amazonie pour la recherche scientifique et le repérage des crimes contre l'environnement.

Retour sur la COP30!

En amont de la conférence sur les changements climatiques, nos équipes ont effectué un travail de plaidoyer intense. En s'appuyant sur nos nombreux rapports scientifiques, nos délégations ont multiplié les rendez-vous politiques pour faire connaître nos propositions et appuyer nos arguments en faveur d'une véritable justice climatique.

En juin déjà, Greenpeace était présente à la Conférence préparatoire de Bonn sur les changements climatiques, en Allemagne, pour insister sur l'urgence d'agir face au manque d'ambition des parties prenantes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la COP30 se tiendra du 10 au 21 novembre à Belém, au Brésil. Greenpeace sera présente dès le sommet des chef-fes d'État en amont de l'évènement. Grâce à vous, nous jouerons pleinement notre rôle de contre-pouvoir et exigerons des mesures ambitieuses pour faire face à la crise climatique.

AGRICULTURE**POUR UNE AGRICULTURE DURABLE!**

Deux publications ont marqué l'agriculture luxembourgeoise en 2025 : un nouveau plaidoyer pour la refonte d'une politique agricole en partenariat avec Meng Landwirtschaft au Luxembourg, ainsi qu'une déclaration commune où nous dénonçons la dérégulation des nouveaux OGM.

Pour une nouvelle PAC

Dans son nouveau plaidoyer, Meng Landwirtschaft appelle les responsables politiques luxembourgeois à créer, au niveau national et européen, un cadre permettant aux exploitations agricoles de ne pas être réduites à de simples acteurs économiques en concurrence, mais d'être intégrées dans un contexte social et écologique, au service de l'intérêt général.

Alors que la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC 2023-2027) de l'UE est en cours et que la phase suivante est déjà en préparation, une réflexion large et critique sur la politique agricole est indispensable. Face aux grands défis environnementaux et alimentaires, les projets de libéralisation et de déréglementation représentent une menace importante pour une agriculture paysanne et durable au Luxembourg et dans le monde.

Nouveaux OGM

Dans notre déclaration commune, les associations de défense de l'environnement, des consommateur·ices, ainsi que les organisations du monde agricole appellent les institutions européennes à maintenir l'étiquetage et la traçabilité obligatoires pour tous les produits issus de ces techniques, afin que la transparence soit assurée tout au long de la chaîne alimentaire.

Non au traité UE-Mercosur

En Europe, ce sont également les exploitations agricoles familiales qui sont fragilisées et exposées aux conséquences négatives d'un tel accord de libre échange. L'importation à bas coût de produits agricoles traités avec des pesticides interdits ou basés sur des techniques génétiques représente des risques environnementaux et sanitaires certains. En l'absence de règles de traçabilité claires, les critères de qualité ne peuvent être garantis pour les consommateur·ices européens.

En 2026, nous exigerons un système agricole plus juste et durable.

“ EN 2026, GRÂCE À VOUS, NOUS CONTINUERONS DE DÉNONCER L'HYPOCRISIE DU LUXEMBOURG !

Le gouvernement luxembourgeois ne peut pas se contenter de belles paroles. S'il veut être crédible dans sa diplomatie climatique, il doit s'opposer fermement à l'accord UE-Mercosur et défendre un RDUE ambitieux, avec des moyens suffisants pour son application. ”

Martina Holbach,
chargée de campagne



JUIN 2025, PARIS

Greenpeace France dénonce le commerce de l'État français avec la Russie en pleine guerre en Ukraine.



© Basile Barjon / Greenpeace



© Jérémie Jung / Greenpeace

NUCLÉAIRE

FACE AU RISQUE NUCLÉAIRE, VOTRE ENGAGEMENT EST UN ACTE DE COURAGE

En 2025, la France a persisté dans sa volonté de relance de l'industrie nucléaire, en dépit de tout bon sens économique, industriel et environnemental et sans considération pour les pays voisins comme le Luxembourg. Nous n'avons rien lâché et nous avons combattu avec force la promotion de cette fausse solution, tout en nous efforçant d'imposer un moratoire de 10 ans sur le développement des renouvelables en France. Bonne nouvelle du côté de la Belgique, cependant, avec la fermeture du réacteur n°1 de Tihange en fin d'année, revendication de longue date de Greenpeace.

Business is business

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le gouvernement français affirme son soutien à l'Ukraine, tout en continuant de commercer activement avec la Russie pour le nucléaire, mais aussi le gaz et les engrais chimiques.

La France est 100 % dépendante de la Russie pour la conversion de son uranium de retraitement.

Pour dénoncer ce commerce scandaleux, les activistes français ont emprunté la statue de cire du président Emmanuel Macron au Musée Grévin pour la déposer devant l'ambassade de Russie avec des banderoles « *Poutine - Macron : alliés radioactifs* » dénonçant les transactions avec la Russie. Cette action non-violente s'est soldée par des mesures judiciaires

disproportionnées, deux activistes ayant été privés de liberté pendant plus de 60 heures. Elle a mis un coup de projecteur indispensable sur les liens toujours actifs entre notre voisin et la Russie, et l'incohérence entre les discours et les actes politiques d'Emmanuel Macron.

Notre expédition aux îles Marshall

Les Îles Marshall, cobayes du programme militaire nucléaire américain, ont subi 67 essais dévastateurs entre 1946 et 1958. Quarante ans après avoir aidé la population de l'archipel à évacuer l'atoll contaminé de Rongelap, nous sommes retournés sur place pour recueillir témoignages, données et échantillons sur les niveaux de radiations. La prochaine étape en 2026 : appuyer les procédures engagées par les insulaires auprès des États-Unis et de l'ONU pour obtenir justice et réparation !

80 ans après le bombardement d'Hiroshima et Nagasaki, la hausse des tensions entre les puissances nucléaires ravive la crainte de l'apocalypse nucléaire et nous rappelle à quel point le nucléaire reste au cœur des enjeux géopolitiques mondiaux. Dans ce contexte, Greenpeace a réaffirmé pleinement sa mission de promotion de la paix dans le monde.



© Chew C. Lin / Greenpeace

AVRIL 2025, ÎLES MARSHALL

Une scientifique prélève des échantillons afin de faire des recherches sur les effets des essais nucléaires sur la santé et l'environnement.

Agir nourrit l'espoir



© Basile Barjon / Greenpeace

VULNÉRABLE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Après la sortie de notre rapport sur la centrale de Gravelines (France), *Un château de sable en bord de mer*, alertant sur la vulnérabilité des centrales nucléaires face au dérèglement climatique, Greenpeace a brandi des méduses gonflables pour dénoncer ce risque à Gravelines. Quelque temps après, de véritables méduses sont venues à la rescousse. Ces dernières ont bloqué le canal de refroidissement de la centrale, et forcé l'arrêt des réacteurs. Promis, on n'y est pour rien !

“ EN 2026, GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, METTONS FIN À LA COURSE AU NUCLÉAIRE !

En 2026, nous continuerons de nous opposer à l'entêtement du gouvernement français à vouloir faire du nucléaire un pilier de la production énergétique malgré sa dangerosité. Nous poursuivrons notre travail sur la vulnérabilité du nucléaire face au dérèglement climatique, sur les coûts exorbitants du nucléaire et continuerons d'exposer la dépendance énergétique et économique des pays nucléarisés aux États fournisseurs d'uranium. Chaque année, votre soutien reste indispensable pour nous apporter la force de poursuivre cette lutte. Sans vous, rien ne serait possible. Merci pour votre soutien. ”



Roger Spautz, responsable de la campagne Nucléaire

FINANCE DURABLE

VOUS AVEZ DIT GREENWASHING ?

En 2024, Greenpeace avait porté plainte auprès du point de contact national de l'OCDE (PCN) afin d'alerter sur les investissements destructeurs du Fonds de Compensation (FDC), le fonds de pension souverain au Luxembourg, qui mettent **en danger le climat, les écosystèmes, les droits humains**. Dans son évaluation initiale, le PCN a confirmé que le FDC devait respecter les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en matière de conduite responsable des affaires. En outre, le PCN a proposé un processus de médiation entre Greenpeace et le FDC. Cependant, à notre grande déception, le FDC a refusé l'offre de médiation du PCN au motif qu'il ne se considérait pas comme une entreprise multinationale. En attendant l'évaluation finale du PCN, le FDC continue de prétendre à qui veut l'entendre que ses investissements sont responsables. Pourtant, un rapport que nous avons publié avec Nextra Consulting GmbH en août dernier montre bien que le FDC n'a intégré que **très peu de changements en matière de durabilité depuis 2020**, en dépit de ses promesses, et que sa stratégie d'investissement n'est pas conforme aux

objectifs de l'accord de Paris. On marche sur la tête !

Le FDC n'a pas d'autre choix que de changer
En 2026, comme depuis plusieurs années, nous continuerons de nous opposer aux pratiques d'investissements climaticides et dangereuses du Fonds de compensation et **de dénoncer ses mensonges et son greenwashing**.

La Cour internationale de justice, la plus haute juridiction au monde, a estimé en 2025 que les États avaient l'obligation de prévenir les dommages causés à l'environnement et de réglementer les entreprises en fonction des dommages causés par leurs émissions. Le Luxembourg et le FDC ne font pas exception à la règle : Greenpeace Luxembourg sera là, en 2026, pour le leur rappeler. Plus que jamais, notre détermination sera sans faille. **L'argent de nos cotisations sociales ne doit pas servir aux intérêts privés des lobbys et des entreprises climaticides.**



© Anais Hector / Greenpeace

Océans

FACE AUX INDUSTRIELS QUI VEULENT PILLER NOS OCÉANS, VOTRE GÉNÉROSITÉ EST UN ACTE DE RÉSISTANCE

En juin 2025 s'est tenue à Nice la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC). Au programme : garder le cap vers la ratification du traité sur la haute mer, adopté en 2023, et obtenir un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes. Le résultat ? Des avancées cruciales mais des luttes à poursuivre !



Une dynamique historique pour la protection des océans

La mobilisation en faveur des océans a permis d'atteindre une victoire historique : les 60 ratifications indispensables¹ pour son entrée en vigueur. Le Luxembourg a officiellement déposé la sienne fin juillet, marquant ainsi un pas important dans la mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence. Autre sujet phare de l'UNOC : l'exploitation minière des fonds marins. Notre travail d'enquête, de plaidoyer et de mobilisation internationale a porté ses fruits, puisque 40 États, dont le Luxembourg, se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur cette industrie dévastatrice.

Plus de 3 millions de personnes ont dit non à l'exploitation minière

des fonds marins !

Pour des aires marines vraiment protégées !

Le Traité mondial pour l'océan s'applique à toutes les activités en haute mer, même pour les États qui ne l'ont pas encore ratifié. Il crée un cadre multilatéral durable pour la protection des océans et ouvre la voie à la toute première COP de l'océan. Comme pour les COP climat, les États pourront coordonner leurs actions, négocier des mesures de protection et renforcer la coopération internationale pour préserver la biodiversité marine et lutter contre la surpêche. Les États qui ratifient le traité pourront établir de nouveaux sanctuaires océaniques. Plus le nombre de ratifications sera élevé, plus le traité sera efficace.

Une victoire tant attendue

Il aura fallu près de 2 décennies de discussions et 5 ans de négociations pour que le Traité mondial pour l'océan soit adopté par les États membres des Nations unies. Greenpeace est impliquée depuis le tout début des discussions et restera observatrice officielle lors des COP océans. Nous continuerons à mener des campagnes pour inciter les gouvernements à maintenir des ambitions élevées et à rejoindre le traité dans les plus brefs délais. Nous poursuivrons également nos activités en haute mer afin de renforcer les arguments scientifiques et politiques en faveur de la création des premiers sanctuaires océaniques prévus par le Traité. Le Luxembourg s'étant engagé, aux côtés d'autres pays, pour la protection des océans, nous veillerons à ce qu'il respecte ses engagements, car l'océan est l'affaire de toutes et tous.



© Lorraine Turci / Greenpeace



© Clément Guilloix / Greenpeace

MAI 2025, MER MÉDITERRANÉE
Greenpeace dépose des rochers au fond du Golfe du Lion pour empêcher le chalutage de fond et appelle le gouvernement français à interdire cette pratique dans toutes les aires marines protégées.

“ **EN 2026, GRÂCE À VOUS, NOUS RESTERONS INFLEXIBLES SUR NOTRE POSITION : LES OCÉANS NE SONT PAS UNE RESSOURCE À EXPLOITER SANS VERGOGNE !**

2026 sera une année charnière pour la protection des océans. Après l'adoption historique du Traité sur la haute mer, il est temps de passer des promesses à l'action. Le Luxembourg doit prendre toute sa place dans les discussions internationales pour permettre la création des premiers sanctuaires marins et défendre l'instauration d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins. Même sans accès direct à la mer, le Luxembourg doit rester mobilisé pour l'avenir de nos océans. ”

Altynai Bidaubayle,
chargée de campagne



LE SAVIEZ-VOUS ?

90€ : c'est le coût de 3h de sortie en mer en zodiac pour prélever des échantillons lors d'une expédition.

De l'espoir à la victoire !



© Pierre Gleizes / Greenpeace

L'INDUSTRIE DE LA FARINE DE POISSON RECULE EN SIERRA LEONE

Depuis plusieurs années, Greenpeace Afrique dénonce l'impact dévastateur de la surpêche sur les écosystèmes marins et les moyens de subsistance des communautés côtières. En février, la Cour suprême du Sierra Leone a annulé un projet de construction d'un port et d'infrastructures dédiées à la production de farine de poisson. **Cette décision historique crée un précédent inspirant pour les communautés du monde entier.**



© Johanna Hanno / Greenpeace

LOKE MARINE COULE !

La mobilisation grandissante et le positionnement d'un nombre croissant de pays en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins ont fait fuir les investisseurs, provoquant la faillite de l'entreprise minière norvégienne Loke Marine Minerals en avril.

EN 2026, VOTRE ENGAGEMENT TRANSFORMERA NOS ESPOIRS EN VICTOIRES !

PLUS QUE JAMAIS, LA PLANÈTE A BESOIN DE GREENPEACE ET DE VOUS.

Parce que les catastrophes écologiques dépassent nos frontières et touchent l'ensemble de la planète, Greenpeace agit partout dans le monde. Coordonnée par notre siège international, la mutualisation des dons permet aux bureaux nationaux les plus solides financièrement de reverser une partie de leurs ressources à un fonds de solidarité. En 2024, Greenpeace Luxembourg a ainsi reversé 9 % de ses ressources à ce fonds pour financer les projets les plus prioritaires.

GRÂCE À NOS DONATRICES ET DONATEURS, NOUS AGISSONS PARTOUT DANS LE MONDE, À TRAVERS UN RÉSEAU DE 27 BUREAUX DANS 56 PAYS POUR :

- enquêter, analyser, dénicher les scandales,
- dialoguer, proposer des solutions,
- dénoncer, informer, sensibiliser,
- passer à l'action,
- maintenir la pression.



Renouvelez votre soutien aujourd'hui et recevez en remerciement votre carte d'adhésion 2026, **symbole de votre pouvoir d'action**.
Faites votre don en ligne sur :
act.gp/greenpeace-2026 ou
scannez ce QR code.